

**Délibération n° 25-122**

# **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAMBRAI**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du  
30 septembre 2025

Secrétaire de séance :  
Mme Virginie WIART

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 septembre à 15h30, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame WIART Virginie, en suite de convocation en date du 08 septembre 2025.

**Objet de la délibération**

Personnel – Création de postes pour le Centre Communal de Santé.

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 12

Effectif votant : 14

**Etaient Présents :**

Mme Virginie Wiart, Mme Dominique Cardon, Mr Jean-Pierre Bavencoffe, Mme Maria-José Pombal, Mme Sylviane Liénard, Mr Marc Derasse, Mme Florence Nochelski, Mr Jean-Louis Delhaye, Mr Michel Mauprizez, Mme Jocelyne Peyrat-Armandy, Mme Monique Bouquignaud, Mr Alain Delevallée.

**Etaient Absents, excusés ou représentés :**

Mme Marie-Anne Delevallée, Mme Françoise Demontfaucon, Mme Brigitte Bracq, **Mme Sylvie Labadens qui donne procuration à Mr Jean-Pierre Bavencoffe, Mme Sabine Cagnard qui donne procuration à Mme Cardon.**

L'assemblée délibérante du Centre Communal d'Action Sociale,

**Dans le cadre de création d'emplois permanents :**

- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet au 1<sup>er</sup> janvier 2026.
- 1 poste de Coordinateur administratif du Centre de Santé au 1<sup>er</sup> octobre 2025.

Après examen, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

**DECIDE**

**De se prononcer favorablement sur les créations de postes au 1<sup>er</sup> octobre 2025, et du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ci-dessus.**

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1  
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82  
Transmis à la Sous-Préfecture le :  
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,  
La Vice-Présidente Déléguée,

Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS  
La Vice-Présidente Déléguée  
Virginie WIART

